

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 FEVRIER 2020
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Etaient présents :

Amné en Champagne	JOLY Gérard	
Auvers sous Montfaucon	POUCE Gérard	
Avéssé	GERBAULT Gaëtan	
Brains sur Gée	VEAU Laurent	GAVALAND Olivier
Brûlon	VANNIER Gilbert	
Brûlon	BERNIER Gisèle	CHAUVEAU Cécile
Chantenay-Villedieu	CERBELLE Régis	DE SAINT PRIEST Thierry
Chassillé	LEGENDRE Michel	
Chemiré en Charnie	COUELLE Michel	
Chevillé		
Coulans sur Gée	BRIFFAULT Michel	CHOPLIN Ludovic
Coulans sur Gée		
Crannes en Champagne	DALIBARD Pierre	
Epineu le Chevreuil	HUET Sébastien	LETEIL Guillaume
Fontenay sur Vègre	LHOPITAL Monique	
Joué en Charnie	NOIR Régis	
Longnes		
Loué	CROYEAU Dominique	PLANTAIS Gérard
Loué	VEAUDECENNE Marie-Laure	CHEVALLIER Laurent
Loué	COUILLARD Maud	
Maigné		
Mareil en Champagne	ROGUET Jean-Claude	BUSSON Laurent (consultatif)
Noyen sur Sarthe	MORICE Jean-Louis	AUTRET Marie-Madeleine
Noyen sur Sarthe	GALATI Chantal	OGE Véronique
Noyen sur Sarthe	JARRIE Lionel	
Pirmil		
Poillé sur Vègre	PLONCARD Danièle	
St Christophe en Champagne	GESLOT Marcel	
St Denis d'Orques	PIOGER Fernand	
St Ouen en Champagne	GUERRIAU Dominique	LAINÉ François (consultatif)
St Pierre des Bois	PORTAIS Florent	
Tassé	LEMERCIER Catherine	
Tassillé	VALLEE Gaëtan	
Vallon sur Gée		
Viré en Champagne	PAULOUIN Catherine	

Absents excusés :

Amné en Champagne	RENOUX Stephen (Pouvoir à JOLY Gérard)
Brûlon	COUDREUSE Daniel (Pouvoir à BERNIER Gisèle)
Chevillé	LORNE Fabien
Coulans sur Gée	PAQUIER Lucie, MORCHOISNE Irène
Longnes	PINEDO Bernadette
Maigné	LUCAS Régis
Noyen sur Sarthe	LANCELEUR Alain
Pirmil	LAGNEAU-DERET Gaël, SIETTE André
Poillé sur Vègre	LAMBERT Isabelle (Pouvoir à PLONCARD Danièle)
Saint Denis d'Orques	LELIEGE Michel (Pouvoir à PIOGER Fernand)
Vallon sur Gée	DROUIN Michel, PARIS Dany

Monsieur VANNIER, Président vérifie que le quorum est atteint, valide les pouvoirs et nomme Catherine PAULOUIN, secrétaire de séance.

Le Président demande à rajouter à l'ordre du jour

- **ECONOMIE**
 - Réflexion sur aménagements dans la zone des Brimaudières
 - Information sur les travaux liés à la compétence Santé
 - Demande de subvention pour le relais petite enfance

Après approbation de l'ordre du jour modifié, approbation du procès-verbal de la précédente séance, à l'unanimité, Le conseil communautaire examine les questions inscrites.

ECONOMIE

Vente de terrains sur la zone des Bâtes

Il est présenté la vente de deux terrains.

Un terrain de 3 504,84 m² serait cédé à l'entreprise BASSEREAU-DROUARD et un terrain de 1 467,99 m² serait cédé au garage automobile SERGENT.

Si pour l'entreprise BASSEREAU-DROUARD, la cession ne pose pas question, il en est autrement pour le garage automobile SERGENT.

En effet, ce dernier souhaite réaliser une station de lavage de véhicules. La superficie de cet équipement nécessite une division parcellaire et des travaux de raccordement des réseaux souples.

Il est procédé à un vote à main levée.

Cession de parcelle à l'entreprise BASSEREAU - DROUARD au prix de 4,00 euros Hors Taxes le m²

Votants : 38

Suffrages exprimés : 42

Votes : Unanimité Pour

Délibération n°19-02-2020-01



Cession de parcelle au garage automobile SERGENT au prix maintenu de 4,00 euros Hors Taxes le m²

Votants : 38

Suffrages exprimés : 42

Votes : 35 Pour 06 abstentions 01 Contre

Délibération n°19-02-2020-02

Demandes de subventions

Des demandes de subventions seront déposées pour le projet Santé auprès des partenaires (Région – lignes sectorielles, Région - CTR, Département, Etat – DETR /DSIL)

Le conseil communautaire donne son accord de principe pour le dépôt de demande de subvention pour le dossier « Maison de santé pluridisciplinaire sur les sites de Brûlon et Loué ». **Délibération n°19-02-2020-03**

Des demandes de subventions seront déposées pour les aménagements de l'entrée de zone à Brûlon : liaisons, douces, aménagement d'entrée de la zone des Fourneaux) (Etat – DETR / DSIL, CTR, Fonds Leader).

Aménagement de la zone de la Molière

Une présentation du chiffrage de l'esquisse pour l'aménagement de la zone est faite devant l'assemblée communautaire.

L'estimation a été scindée en deux tranches :

- Une tranche ferme qui regroupe les lots n°01 à n°03 et n°09 à n°12, pour un montant de 429 407,00 euros Hors Taxes.
- Une tranche conditionnelle qui regroupe les lots n°04 à n°08 pour un montant de 216 172,00 euros Hors Taxes.

De potentiels acquéreurs se sont déjà manifestés.

Le conseil communautaire donne un accord de principe pour le dépôt de dossier de demandes de subventions (Zones des Fourneaux et de la Molière). **Délibération n°19-02-2020-04**

Le Conseil communautaire donne son accord pour des demandes de soutien financier (Développement économique sur la zone des Fourneaux et la zone de la Molière – DETR et/ou DSIL). **Délibération n°19-02-2020-05**

Information sur la zone des Brimaudières à Noyen sur Sarthe

Des entreprises souhaitent s'agrandir sur le site des Brimaudières. La communauté de communes, via la commune de Noyen sur Sarthe, dispose de réserves foncières potentielles.

Il paraît plus pertinent de travailler sur l'acquisition de réserves foncières sur le site des Brimaudières.

Le conseil communautaire émet un avis favorable à la poursuite des travaux sur l'acquisition de foncier.

Subvention Relais petite enfance

Le conseil communautaire sollicite une subvention auprès de la caisse d'allocations familiales pour l'acquisition de matériels d'animation et de mobilier de bureau. **Délibération n°19-02-2020-06**

BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES

Marché complémentaire de voirie sur le site de l'hôtel communautaire

Par délibération du 09 octobre 2019 le conseil communautaire a acté des travaux de reprise des sols du site du futur hôtel communautaire. L'avenant proposé a été refusé par les services du contrôle de légalité au motif d'une modification substantielle de l'équilibre du marché.

Une nouvelle consultation a donc été lancée. Les résultats sont présentés à l'assemblée communautaire.

Le conseil communautaire valide la proposition de la commission d'appel d'offres et retient l'entreprise COLAS pour un montant de 23 500,00 euros Hors Taxes. **Délibération n°19-02-2020-07**

Il faudra prévoir une enveloppe budgétaire en 2020 pour l'acquisition de mobilier.

COMMUNICATION

Travaux en cours sur la charte graphique et actions de communication

Il est présenté un rétroplanning des actions à mettre en œuvre avec des supports à retravailler et de nouveaux supports à concevoir.

Des cabinets de communications ont été sollicités pour accompagner le service communication dans ce chantier d'ampleur. Le souhait de travailler avec MORGANVIEW répond, entre autres, à une volonté de travailler avec des partenaires connus, dont la palette d'activités couvre la conception jusqu'à la création de supports.

RESSOURCES HUMAINES

Modification poste animateur service ALSH

A la suite des différents recrutements des animateurs pour les actions organisées par le service, il est proposé, en fonction des plannings définitifs établis, de diminuer le volume horaire hebdomadaire d'un poste d'animateur.

Volume initial	17h30/semaine	Volume proposé	15h00/semaine
----------------	---------------	----------------	---------------

Le conseil communautaire accepte la modification présentée. **Délibération n°19-02-2020-08**

Modification poste agent technique -Service entretien des bâtiments

Les missions confiées aux agents affectés à l'entretien des bâtiments communautaires, (dont le futur hôtel communautaire) et des bâtiments mis à disposition des communes pour l'exercice des compétences exercées par la communauté de communes nécessitent l'adaptation du volume horaire d'un poste.

Cette modification de volume horaire porte sur une augmentation de 6h30 hebdomadaire avec une prise d'effet à compter du 1^{er} avril 2020.

Le conseil communautaire accepte la modification présentée. **Délibération n°19-02-2020-09**

Gratification stagiaire sur le service Culturel

Le service culturel a été démarché pour accueillir une stagiaire en études supérieures sur une durée supérieure à deux mois.

Le code de l'éducation prévoit lors que la durée du stage au sein d'un même organisme d'accueil est supérieure à deux mois consécutifs, une gratification versée mensuellement, dont le montant est fixé par décret, convention de branche ou accord professionnel.

Le montant de la gratification s'élèverait donc à la somme de 2 347,80 € pour 602 heures réalisées, soit 469,56 € mensuels lissés sur la durée du stage.

Par ailleurs, en cas de déplacements sur le territoire communautaire et en l'absence de disponibilité d'un véhicule de services, les frais kilométriques seront remboursés selon les barèmes en vigueur.

Le conseil communautaire accepte la convention de stage proposée. **Délibération n°19-02-2020-10.**

FINANCES

Effacement de dettes sur le budget déchets ménagers et assimilés

Un effacement de dettes est présenté au conseil communautaire comme suit :

COMMUNE	EXERCICE	MONTANT
AUVERS SOUS MONTFAUCON	2017	119,99 €
	2018	158,78 €
	2019	152,84 €
LOUÉ	2019	200,99 €

Le conseil communautaire prend acte de l'effacement de dettes. **Délibération n°19-02-2020-11**

Mise en règlement des factures d'investissement avant le vote des budgets primitifs

Il est demandé une autorisation pour le règlement de certaines dépenses d'investissements, avant le vote des budgets primitifs 2020.

B580 Principal

Imputation	Libellé	Budget 2019	25%
20	Immobilisation incorporelles	10 000,00 €	2 500,00 €
204	Subventions d'équipements versées	399 500,00 €	99 875,00 €
21	Immobilisations corporelles	38 803,76 €	9 700,94 €
23	Immobilisations en cours	910 598,00 €	227 649,50 €
		Montant plafond	339 725,44 €

Dépenses concernées			
Imputation	Objet	Fournisseur	Montant TTC
2313	Travaux de désamiantage hôtel communautaire	MCM	1 715,03 €
		Total dépenses concernées	1 715,03 €

B586 Activités sportives

Imputation	Libellé	Budget 2019	25%
20	Immobilisation incorporelles	28 740,00 €	7 185,00 €
204	Subventions d'équipements versées		0,00 €
21	Immobilisations corporelles	84 000,00 €	21 000,00 €
23	Immobilisations en cours	72 945,17 €	18 236,29 €
	Montant plafond		46 421,29 €

Dépenses concernées			
Imputation	Objet	Fournisseur	Montant TTC
2128	Terrassement plot béton	SARL Bassereau	480,00 €
	Total dépenses concernées		480,00 €

Le conseil communautaire prend une délibération en ce sens. **Délibération n°19-02-2020-12**

TOURISME

Avenant à la convention de quasi-régie avec l'Office de tourisme de destination

La convention a été signée en 2019 pour une durée de trois ans.

L'article 4 de ladite convention prévoit le financement de l'Office de tourisme par la perception de l'intégralité des recettes auprès de ses clients directs, ainsi que les subventions des actionnaires.

Pour l'année 2020, la subvention forfaitaire de la communauté de communes s'élève à 39 153 € (montant fixe pour les trois années) à laquelle s'ajoute le reversement du produit de la taxe de séjour (montant variable selon les recettes réelles).

Le produit pour 2019 est estimé à 16 000 euros, plus un reliquat de 2018 pour un montant de 2 134 euros.

Il est donc proposé de modifier le montant de la participation pour l'année 2020 et le fixer à 57 287 euros minimum (39 153 + 16 000 + 2 134).

La subvention forfaitaire d'exploitation nette de taxes est versée à raison de 35 % en février, 35 % en juin et le solde en novembre de l'année en cours

Le conseil communautaire valide l'avenant présenté. **Délibération n°19-02-2020-13**

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme – Commune de Joué en Charnie

Le conseil communautaire autorise le Président à signer une convention avec la commune de Joué en Charnie pour l'élaboration d'un PLU, dans l'attente de l'élaboration d'un PLUi.

Délibération n°19-02-2020-14

QUESTIONS DIVERSES

Urbanisme

La commune de Poillé sur Vègre a transmis à la communauté de communes un courrier des services de la Direction Départementale des Territoires lui rappelant d'engager une procédure de révision de son PLU avant le 05 mai 2020.

Le Président encourage vivement les futurs élus communautaires à se saisir du dossier d'élaboration d'un PLUi.

Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

Il semblerait que ce fonds soit supprimé en 2020. Des compléments d'informations vont être sollicités.

Nomencl.	Libellé	Numéro	Destinataire/Services
3.2	Cession parcelles zone des Bâtes Entreprise BASSEREAU DROUARD	19-02-2020-01	Economie
3.2	Cession parcelle zone des Bâtes Garage automobile SERGENT	19-02-2020-02	Economie
7.5.1	Demande de subventions dossier Santé	19-02-2020-03	Economie
7.5.1	Demande subvention dossier Zones d'activités économiques (Fourneaux)	19-02-2020-04	Economie
7.5.1	Demande subvention dossier Zones d'activités économiques (Molière)	19-02-2020-05	Economie
7.5.1	Demande de subvention CAF Relais petite enfance	19-02-2020-06	Relais petite enfance - Finances
1.1.11	Marché complémentaire travaux voirie hôtel communautaire	19-02-2020-07	Finances
4.1.1	Modification volume horaire poste animateur (ALSH)	19-02-2020-08	Ressources humaines
4.1.1	Modification volume horaire poste agent technique (entretien des locaux)	19-02-2020-09	Ressources humaines
4.2.5	Gratification stagiaire (actions culturelles)	19-02-2020-10	Ressources humaines
8.8.2	Effacement dettes Budget déchets ménagers	19-02-2020-11	Finances
7.1	Mise en règlement dépenses investissement	19-02-2020-12	Finances
1.4.3	Avenant contrat quasi-régie SPL	19-02-2020-13	Finances - OTD Vallée de la Sarthe
2.2	Convention élaboration PLU commune de Joué en Charnie	19-02-2020-14	Finances - commune Joué en charnie